

**ETABLISSEMENT:** SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS**EXPLOITANT:** Industrie**RÉGION:** Nouvelle-Aquitaine**DÉPARTEMENT:** LANDES**COMMUNE:** ARJUZANX

Le site d'Arjuzanx est celui d'une ancienne mine de lignite à ciel ouvert, associée à une centrale thermique construite pour l'exploiter et à un terril de cendres résultants de sa combustion.

Exploitée par EDF, cette centrale, construite en 1956, a été fermée en 1992.

Le site a été ensuite réhabilité par EDF, avec le concours de l'ONCFS; son terril, d'une superficie d'environ 25 hectares, a ainsi été aplani, recouvert de terre végétale et réaménagé en prairies.

En raison de la richesse de son patrimoine naturel, il est devenu désormais un site naturel, classé en Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage et intégré au Réseau Européen Natura 2000.

Acquis en octobre 2002 par le Département des Landes, il est géré depuis 2004 par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels.

Données déclarées au 31/12/2019

Nature des déchets	Volume déclaré (en m <sup>3</sup> équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
<b>1. TERRIL DE CENDRES DE LIGNITE</b>					
<b>Ce dépôt a été réalisé à environ 750 m de distance du site de l'ancienne centrale(3000000 tonnes)</b>	-	-		AUTRES	DSH